








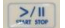
	Référentiel institutionnel médico-soignant	Référence : HUG_00000987
	Approbateur : ROULIN Marie-Jose	Version n° 1.0
<h2>Technique clinique pour la pompe PCA - programmation Micrel Rythmic Evolution®</h2>		
Processus : Prise en charge du patient	Sous-processus : Prise en charge médico-soignante	Approuvé le 25/07/2023









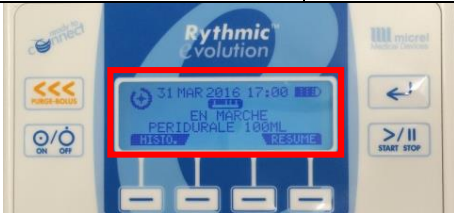
1. Résumé

Mode d'emploi abrégé pour la programmation de la pompe PCA Micrel Rythmic Evolution®.

2. Déroulement

<p>1- Presser 3 secondes sur touche ON/OFF pour mettre la PCA sous tension</p> 	
	
<p>2- Le code : 0000 s'affiche à l'écran</p>	<p>3- Entrer le code 111 et valider sur Entrer</p>
	
<p>4- Nouveau patient / prog en surligné s'affiche à l'écran : Appuyer Entrer</p> 	<p>5- Choisir un programme dans la bibliothèque avec les touches de défilement : valider</p> 
	
<p>6- Le programme choisi et préenregistré s'affiche à l'écran.</p>	<p>7- Faire défiler le programme, en appuyant sur Entrer, vérifier les différentes valeurs du programmes (volume à perfuser, concentration, débit continu, bolus, période réfractaire, dose limite aux 4h) jusqu'à affichage sur l'écran EN PAUSE</p>
<p>8- Mettre en fonctionnement la PCA si le programme prédéfini correspond aux prescriptions . Appuyer sur Start</p> 	

Si des modifications de la programmation sont souhaitées procéder aux étapes suivantes

	
<p>8bis- Pour modifier un des paramètres sélectionner PROGRAMME</p>	<p>9- La concentration s'affichera à l'écran. Pour la morphine et le fentanyl, les paramètres de concentration sont prédéfinis.</p>
	
<p>10- Si affichage du DEBIT et s'il est nécessaire de le modifier : appuyer sur les touches de défilement et valider avec Entrer. NB : par principe de précaution, certains paramètres ne sont pas modifiables.</p>	<p>11- Continuer à faire défiler les valeurs avec Entrer en les modifiant si besoin et en les validant avec Entrer. Puis continuer à presser sur Entrer jusqu'au message : EN PAUSE.</p>
<p>12- Appuyer à deux reprises (Double clic) sur START / STOP</p>	
<p>Le message : « AVEZ-VOUS PURGE LA LIGNE ? » S'affiche à l'écran.</p>	
	
<p>13- Si la ligne est purgée : cliquer sur OUI, puis s'affiche à l'écran EN MARCHÉ. La PCA est activée dès cet instant.</p>	<p>13bis- Si la ligne n'est pas purgée : cliquer sur NON, puis le message EN PAUSE. « Déconnecter coté patient avant la purge »</p>
	
<p>14- Appuyer sur la touche purge-bolus. S'affiche à l'écran le message suivant : « Déconnecter coté patient avant la purge », ce que vous venez d'effectuer. Relâcher et presser à nouveau sur purge-bolus jusqu'à obtention purge complète de la ligne. (Il n'est pas nécessaire de garder le doigt sur la touche purge-bolus durant cette action.)</p>	<p>15- Pour arrêter la purge, presser à nouveau sur le bouton purge-bolus. Le message EN PAUSE s'affiche à l'écran</p>
	
<p>16- Puis appuyer à deux reprises (Double Clic) sur START / STOP pour activer la PCA.</p>	

Le message EN MARCHÉ s'affiche à l'écran et la PCA est activée dès cet instant.

NB : Il existe des pompes Micrel en SSPI sans programme pré-enregistré pour les patients nécessitant des doses extrêmes d'opiacés hors programme

Toutes les photos prises aux HUG

3. Références

<https://www.manualslib.fr/manual/87961/Micrel-Rythmic-Evolution.html>

4. Personnes rédactrices

AMANZOU Karima, infirmière spécialiste clinique, direction des soins
MASSEBIAUX Cécile, infirmière spécialiste clinique, direction des soins
BOLLONDI-PAULY Catherine, infirmière spécialiste clinique, direction des soins
VINSONNEAU Annick, précédemment infirmière spécialisée, service
d'anesthésiologie
GOSCHLER Denis, infirmier spécialisé, service d'anesthésiologie
ISELIN-CHAVES Irène, médecin-adjointe, service d'anesthésiologie

5. Personnes relectrices et validatrices

Référentiel médico-soignant – RMS

Cette procédure est placée sous la responsabilité de la Direction des soins et de la Direction médicale et qualité des HUG. Elle s'adresse à tous les professionnels et professionnelles de la santé travaillant aux HUG et, à titre informatif, au public dans un souci de partage de connaissances.

Les HUG déclinent expressément toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée ou illicite de ce document hors des HUG.